

1^{ère} JOURNÉE du Brassage U12-U13 Challenge du SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019

EQUIPES PARTICIPANTES :

Poule 1 à St RIQUIER	Poule 2 à AMIENS OLYMPIQUE	Poule 3 à DOULLENS	Poule 4 à CHAULNES
Délégué : François CLERCQ 0601801869 Alain CRESSON 0648057827	Délégués : Joel MARCHAND 0626221290 Bruno GODIN 0612730925	Délégué : Jacques POLET 0786501477	Délégué : Laurent BOURDIN 0612871382
ABBEVILLE SC	AILLY SUR SOMME	AMIENS PORTO	ALBERT USOAS
AJF VIMEU	AMIENS AC	CAMON	CHAULNES
GAMACHES	AMIENS OLYMPIQUE	CORBIE	MONTDIDIER
MIANNAY MOYENNEVILLE	AMIENS RC	DOULLENS	MOREUIL
PONT REMY	AMIENS SC	LE HAMEL	PERONNE
ST RIQUIER	CONTY/LOEUILLY	LONGUEAU	ROISEL
ST VALERY	SALOUEL	VILLERS BRETONNEUX	

HORAIRE :

Arrivée des Equipes	9 H 30
Début des Matches	10 H 00

REGLEMENT :

Le nombre d'équipes participantes à ce tour qualificatif est de **27** réparties en 4 poules.

Les 4 premiers de chaque de chaque poule seront qualifiés pour le 2^{ème} tour prévu sur 4 lieux le Samedi 14 Septembre 2019.

Toute équipe absente sera sanctionnée d'une amende de 50 €, et le règlement du foot à 8 est totalement appliqué.

Chaque équipe pourra disposer de 12 joueurs pour l'ensemble des rencontres et devra présenter, dès son arrivée, la feuille de participation avec le nom du dirigeant responsable, des 12 joueurs et les licences (**obligatoire**).

Pensez à imprimer la liste des joueurs avec photo ou avoir foot compagnon au pire.

Tout joueur dont la licence ne serait pas conforme ne pourra participer aux rencontres et un joueur ne peut participer à l'épreuve que pour une et une seule équipe.

Une équipe ne pourra présenter que 4 joueurs mutés au maximum (dont 2 hors période)

DEROULEMENT :

Cette journée se déroulera sous la formule de l'ECHIQUIER.

Chaque équipe effectuera **4 matchs de chacun 15 minutes** (un seul temps de jeu) pour la poule 1 et **5 matchs de chacun 12 minutes** (un seul temps de jeu) pour les poules 1 - 2 et 3

Le **match n° 1** s'effectuera par **tirage au sort** et par le classement après chaque match pour les suivants.

Toute équipe absente à l'heure prévue sera considérée comme forfait et aucune équipe ne rencontrera 2 fois le même adversaire, le cas échéant ce sera la suivante au classement.

Lorsque le nombre d'équipes est impair, l'équipe exemptée est celle qui est classée dernière à l'issue de chaque classement (sauf 1^{ère} rotation) et elle marquera automatiquement 3 points (0 but pour, 0 but contre).

Aucune équipe n'est exemptée 2 fois, si cela était le cas, ce sera l'équipe la précédant au classement et bien sur n'ayant pas déjà été exemptée.

CLASSEMENT :

Celui-ci est effectué après chaque rencontre par addition des points
(match gagné : 3 pts, match nul : 1 pts, match perdu : 0 pt et match perdu par pénalité : -1 pt).

En cas d'égalité de points au cours de la matinée, il sera tenu compte pour départager :

a) deux équipes :

- 1) du résultat du match entre les 2 équipes si elles se sont rencontrées
- 2) du goal-average général
- 3) du tirage au sort initial

b) trois équipes ou plus :

- 1) du goal-average général
- 2) du tirage au sort initial

Lors du classement final et en cas d'égalité pour la détermination de la place, les critères ci-dessus seront respectés sauf pour l'aspect tirage au sort initial qui ne sera pas pris en compte.

Toutefois, s'il y avait toujours égalité, c'est le classement du cahier des charges qui interviendrait.

ARBITRAGE :

Les rencontres seront dirigées par des personnes neutres aux 2 équipes en présence et chaque équipe devra fournir un joueur remplaçant pour chacun de ses matchs.

DIVERS :

Chaque équipe devra être accompagnée d'un dirigeant responsable licencié et se munir des équipements habituels, à savoir 2 jeux de maillot de couleur différente, ballons, pharmacie, licence obligatoire.

Les litiges pouvant intervenir seront tranchés sur place par la commission d'organisation.

Aucun appel ne sera reçu, sauf cas de fraude d'identité, preuves à l'appui sur place.

Respect impératif des horaires pour le bon déroulement de la matinée.

MERCI.